

## DELIBERATION RELATIVE AU BILAN POUR L'ANNEE 2021 DES ACTIONS FINANCEES PAR LE PRODUIT DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

*Vu l'article 12 de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, codifié à l'article L841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu le Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu le Décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, codifié aux articles D841-8 et suivants du code de l'éducation, et plus particulièrement l'article D841-9 du code de l'éducation ;*

*Vu la délibération de la CFVU 28 mars 2019 n°2019-07 relative à la composition et au fonctionnement de la commission CVEC*

*Vu la délibération du CA n°2019-30 relative à la programmation des actions financées par la CVEC.*

Considérant qu'une contribution vie étudiante et de campus a été instituée au profit des établissements d'enseignement supérieur par la loi du 8 mars 2018, et destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Considérant que l'article D841-9 du code de l'éducation prévoit que la programmation des actions financées ainsi que leurs bilans sont votés, chaque année, par le conseil d'administration après consultation de la commission des formations et de la vie universitaire ; le Président de l'établissement associe pour cette élaboration « les différents services chargés de la vie étudiante, les représentants des étudiants au conseil d'administration de l'établissement ou à l'organe en tenant lieu et les représentants des étudiants du conseil compétent en matière de vie étudiante, les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires territorialement compétent ainsi que des personnalités extérieures, à l'élaboration du programme, des projets et du bilan mentionnés. ». L'université de Bordeaux a choisi pour faciliter le dialogue entre l'ensemble des acteurs et instances en charge de ce domaine et les étudiants, d'instaurer une instance : la commission « contribution vie étudiante et de campus », par délibération de la CFVU en date du 28 mars 2019.

Considérant l'avis unanime relatif au bilan présenté en séance de la commission susmentionnée en date du 14 juin 2022, et l'avis favorable de la CFVU en date du 27 septembre 2022.

### Article 1 : Bilan moral et financier des activités réalisées en 2021 avec la contribution vie étudiante et de campus

Le bilan moral et financier annexé à la présente délibération est adopté.

### Article 2 : Publication

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'administration,

Dean LEWIS

Président de l'université de Bordeaux



Adoptée à la majorité des  
votes exprimés (31 votants)  
Pour : 31  
Contre : 0  
Abstention : 0

## ANNEXE 1 A LA DELIBERATION N°2022-69

### BILAN MORAL ET FINANCIER 2021

#### DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

#### Partie 1 : Bilan moral des activités réalisées en 2021 avec la contribution vie étudiante et de campus

Après une année 2020 lourdement impactée par la crise sanitaire dans la mise en place d'actions financées par la CVEC, l'année 2021, 3<sup>ème</sup> année pleine de mise en place de la contribution vie étudiante et de campus a été une année pivot : la vie de campus n'a pas pu pleinement reprendre - confinement, cours hybride, évènements à jauge limitée ou interdiction d'évènement- , et dans le même temps, les dispositifs d'aide, visant à soutenir les étudiants, financièrement ou en terme de santé mentale, ont été nombreux, le poids sur la CVEC étant de ce fait plus limité qu'en 2020 -restant cependant bien supérieur aux années antérieures à la crise sanitaire-.

La CVEC est resté un pilier fort pour les dispositifs d'urgence, ou pour le financement de nouvelles actions autour de l'accompagnement des plus fragiles. L'agilité possible grâce aux fonds, la réactivité de la commission CVEC, permettent de s'adapter aux différents contextes rencontrés depuis 2018, et sécuriser actions et projets.

Alors que la règlementation prévoyait un reversement de 41€/étudiant, l'annonce du reversement final aux établissements, réalisée en juillet 2021, s'est avérée bien supérieure, avec 60.64€/étudiant.

La possibilité de mettre en place une pluri annualité des fonds issus de la CVEC a permis de construire une politique structurée concernant les reliquats, reliquats inévitables étant donné l'annonce tardive du budget effectif, supérieur de près de 30% au prévisionnel.

On notera cependant un point de vigilance dans la lecture des bilans financiers : les dépenses sur une année n sont réalisées sur l'enveloppe de l'année, mais également sur les reliquats des années précédentes.

Le présent bilan fait état de ces deux éléments complémentaires.

#### 1.1. Santé

L'activité de l'Espace santé a encore été fortement impacté par le COVID, avec des tests de dépistage covid mis en place une partie de l'année, et une opération de vaccination à la rentrée. La téléconsultation a également connu un fort développement, largement accompagné par les fonds CVEC, et est aujourd'hui une modalité de travail efficace et installée notamment pour les rendez-vous concernant l'aménagement des études des étudiants en situation de handicap.

Plus largement, la CVEC continue à accompagner la mise en œuvre et le renforcement des actions prévues dans le Projet Santé, adopté par les instances de l'Université en 2018. Cette stratégie de santé est ainsi confortée tant dans le financement complémentaire apporté que dans les orientations posées nationalement, qui appuient fortement celles de l'Espace Santé, dans l'approche globale de la santé de l'étudiant, ou dans les axes choisis.

Les actions financées par la CVEC ont donc été dirigées tant vers la continuité des objectifs communs du plan santé et des directives d'application CVEC que vers l'adaptation de l'offre de santé dans un contexte de pandémie.

- **L'adaptation de la politique de prévention à l'évolution des comportements des étudiants en matière d'alcoolisation, de santé mentale, de santé sexuelle et de pratiques tabagiques :**

L'Espace Santé Etudiants (ESE) développe depuis plusieurs années un programme de promotion de la santé et d'actions de prévention de pairs à pairs, avec l'aide d'étudiants relai santé, cofinancés avec l'ARS.

L'équipe d'étudiants relais santé accomplit un important travail de sensibilisation et d'appui de pair à pair, notamment en accompagnant les associations étudiantes pour la réduction des risques en contexte festif (présence, aide à l'organisation, matériel mis à disposition, partage de bonnes pratiques, formations).

Dans le contexte de la pandémie, de nouveaux défis pour toucher la population étudiante se sont présentés. De nouveaux formats ont été testés.

Des podcasts et vidéos ont également été mis en ligne, discussions entre étudiants et professionnels de santé sur des thématiques variées autour du bien être étudiant : anxiété, relations toxiques, engagement, ...

Des formats numériques ont également été mis en place pour augmenter la diffusion et permettre l'utilisation quel que soit le contexte sanitaire.

Le Feel good campus, semaines d'information dédiées à la santé mentale a été organisée du 4 au 17 octobre en format numérique, via une carte interactive ([feelgoodcampus.fr](http://feelgoodcampus.fr)).

La semaine d'information sur la santé sexuelle, sex on the campus, a également pu bénéficier d'une plateforme numérique dédiée.

Des vidéos « face à face » ont également été réalisées et diffusées du 1<sup>er</sup> au 16 décembre, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le SIDA, sur la thématique des IST (pratiques sexuelles à risque, comment se protéger et protéger ses relations, symptômes et infection.).

Le nombre croissant d'alertes sur le sujet de la soumission chimique notamment au GHB/GBL suscite beaucoup de craintes et de demandes d'informations. L'ESE a fait appel à Sarah Perrin, doctorante en sociologie sur les femmes insérées socialement dans les mondes de la drogue pour répondre aux questions des étudiant-es en vidéo. Un appel à questions a été lancé via le compte Instagram pour répondre au mieux aux interrogations liées à ce sujet.

Enfin, un site internet dédié à l'organisation responsable des soirées étudiantes a été mis en place, avec un financement CVEC sur appel à projets des services. Le site [pimp-my-party.fr](http://pimp-my-party.fr) est un simulateur de besoins administratifs, humains, matériels, avec des pages thématiques, adaptées aux situations réelles, une boîte à outil en téléchargement (planning, budget, bilan, campagnes, financement ...) et des contacts utiles.

**Concernant plus particulièrement la santé mentale :**

. Un renfort de personnels et de partenaires sur la question de la santé mentale, a pu permettre d'augmenter grandement le nombre de consultations en santé mentale : 7500 consultations sur l'année, dont 4008 par l'ESE (le reste assuré grâce au partenariat avec ch Perrens). 60% de ces consultations relèvent de la première ligne (accueil écoute, infirmières, médecins généralistes) et 40% de la 2<sup>ème</sup> ligne (psychologues).

Cette offre interne a été renforcée par le dispositif national santé psy étudiant, où près de 5000 consultations ont été effectuées.

Une nouvelle approche « pair à pair », lancée en 2020, a pu prendre de l'ampleur régionale en 2021, grâce à un financement conjoint CVEC/ dialogue stratégique de gestion avec l'état/ ARS/ région Aquitaine. Cela a permis de déployer le dispositif PSSM (premiers secours en santé mentale) qui est un cycle de formation pour permettre aux étudiants ayant une mission à l'égard de leurs pairs (associatifs, élus, chargés de TD etc.) de comprendre, faire face et réagir aux difficultés en santé mentale sans stigmatiser et en orientant vers les bons interlocuteurs. Il a pu être ouvert également aux personnels en

première ligne (agents d'accueil, responsables pédagogiques, ...), grâce à 11 formateurs formés sur l'ensemble de la Région. L'objectif de 1000 étudiants formés devrait être dépassé en 2022-23.

- **L'amélioration de l'accès aux soins des étudiants :**

L'accès aux soins a été transformé avec la crise sanitaire et le confinement, et les transformations commencées précédemment ont été poursuivies.

La solution de prise de rdv en ligne doctolib donne accès à la quasi-totalité de l'offre de l'Espace Santé Etudiants, qu'il s'agisse de l'offre du centre de santé (offre de santé riche, en tiers payant intégral) ou de son offre d'ateliers, promotion et prévention. Cet outil est devenu incontournable pour l'organisation de l'offre de service en période de covid-19.

L'ESE a également souscrit à l'offre de téléconsultation via cet outil, permettant de maintenir l'offre de santé malgré les confinements successifs.

L'offre sur les territoires à Agen et Périgueux a été maintenue, avec une attention particulière à la mise en place d'actions similaires à celles de la métropole bordelaise (ateliers, participation aux semaines de santé publique, ...).

Un accueil téléphonique infirmier a été également renforcé, afin d'apporter un premier niveau de réponse le plus rapidement possible, et notamment pour la santé mentale.

L'ESE s'efforce, via son plan santé, de faire vivre cette stratégie de santé, autour de ses axes prioritaires, qui rejoignent ceux de la CVEC, en se concentrant sur les besoins prioritaires des étudiants pour offrir une offre de premiers recours de qualité, en diversifiant les modalités de prise en charge : ateliers d'éducation à la santé, sensibilisation, mise en place de parcours de santé incluant d'autres structures de santé partenaires, et notamment en santé mentale.

On compte environ 18300 consultations sur 21-22.

- **Les actions complémentaires de gestion de la pandémie de coronavirus :**

Outre l'adaptation des actions plus classiques à la crise, des actions complémentaires ont pu être mises en place avec le soutien de la CVEC et notamment :

- . Abonnement Doctolib pour téléconsultations
- . Développement du hub « stay safe » pour favoriser la prise en compte des conséquences sur les formations
- . Mise en place d'un centre de dépistage covid 19
- . Mise en place de sessions de vaccination « flash » (2 sessions, près de 900 vaccinations réalisées)
- . Mise en ligne de capsules vidéos de pédagogie sur la vaccination COVID : témoignages étudiants et « face à face » : questions d'étudiants et réponse de spécialistes bordelais.

## 1.2. Culture

L'année culturelle 2021 a été complexe, tout comme l'année 2020, amenant des besoins de solutions alternatives : les manifestations en présentiel et les regroupements étaient interdits ou sur jauge très limitée. Il a donc fallu adapter l'offre culturelle, ce que la CVEC a pu largement contribuer à faire.

Ainsi, de nombreux éléments de la politique culturelle ont été sauvegardés, et des démarches innovantes ont été mises en place :

- **Le développement et l'enrichissement de l'offre et des formats d'ateliers**, sur des territoires d'implantation plus variés : nouveau format d'improvisation interculturelle ou atelier sur les arts numériques, atelier de création sonore. La vidéo de présentation de tous les ateliers

a également été mise à jour. Un premier atelier a également été organisé à Périgueux, afin de commencer à diversifier l'offre sur l'ensemble des territoires de l'UB.

Un dispositif d'exposition de créations étudiantes a également été développé, avec une plateforme numérique dédiée, regroupant des podcasts, vidéos de présentation, mais également une galerie numérique.

- **Expérimentation de nouvelles formes de médiation numérique, scientifique et artistique sur les questions arts, science et société.** L'offre de podcasts a été sanctuarisée, en ouvrant la première chaîne de podcasts de l'UB. Des conférences gesticulées ou encore la suite du **jeu participatif, curieuse visite**, pour une découverte en ligne du patrimoine du campus. L'activité de médiation a également porté sur les grands projets de l'université, avec notamment une séquence innovante de médiation autour de la forêt expérimentale, living Lab du programme ACT.
- **La programmation du service a repris progressivement en présentiel**, sur des jauges limitées : programmation culturelle de fête la rentrée, Festivernales, rencards du savoir ou encore partenariat avec artothèque.

### 1.3. Sport

S'agissant du périmètre « sport », des axes ont été priorisés pour permettre d'une part de développer l'activité sportive et l'offre de service, et d'autre part, en tenant compte de la structuration du sport à l'université de Bordeaux, en finançant sur projets les activités complémentaires des services des sports.

- **Le développement du sport pour tous** est resté une priorité de l'année 2021, avec l'achat de matériel pédagogique, mais aussi le développement de pratiques sportives en formation personnelle.
- **Le développement du haut niveau et de la compétition** a également été priorisé avec plusieurs actions :
  - Développement des pôles universitaires sportifs (compétition) dédiés à l'entraînement des sportifs de haut niveau
  - Développement de l'engagement associatif par le financement partiel des licences sportives
  - Contribution à la subvention de l'ASUBX
- **Le développement des actions d'animation autour du sport**, priorisé, a cependant été limité du fait de la pandémie (actions autour de Fête la rentrée, communication sur le sport)

**Le financement sur projets des services des sports** a quant à lui majoritairement concerné du matériel pédagogique et des sorties APPN (activités de pleine nature), ainsi que le financement d'animation ou de vacances pour la formation personnelle.

### 1.4. Vie étudiante

Des reliquats des années précédentes ont pu être fléchés sur la vie étudiante afin d'assurer une disponibilité de fonds pour l'accompagnement social des étudiants. Cependant, les financements sociaux accordés en 2021 n'ont pas été aussi importants qu'en 2020, tout en restant presque 2 fois supérieur aux financements accordés avant la période covid.

Le financement de la CVEC a ainsi permis :

- **Un accompagnement social renforcé (près de 293k€)**: la politique sociale classique a été renforcée dès le confinement, par la mise en place de dispositifs spécifiques avec forfait pour accélérer les prises de décisions et analyses sociales:
  - . Aide ponctuelle de 200€ pour l'achat d'alimentation et de produits d'hygiène pour les plus précaires
  - . Lutte contre la fracture numérique : aide de 300 € pour l'achat d'un ordinateur pour les étudiants qui en sont dépourvus et ne peuvent suivre leurs enseignements. / forfait de 100€ pour pallier les

difficultés de connexion internet (2 mois de clés 4G). On notera que ce dispositif est complété par un prêt d'ordinateurs, financés par la région Aquitaine, disponible également sur analyse sociale dans le cadre de la commission FSDIE.

. E-cartes et chèques interservices pour interventions d'urgence ou pour des étudiants en difficultés bancaires.

. Cartes TBM

- **Un renforcement du soutien à la vie associative**, par des subventions FSDIE classiques, en forte baisse par rapport aux années précédentes (nombreux projets annulés ou reportés), mais également par des subventions exceptionnelles pour aider les associations en difficulté à faire face à leurs frais de fonctionnement.

En plus des aides financières directes via les commissions FSDIE, on pourra noter un soutien à l'engagement via :

- La Coordination du 3<sup>e</sup> festival des engagé.e.s et le lancement de la bourse des engagements sur la plateforme participative en octobre (afin d'aider au recrutement de bénévoles)
- le soutien aux associations solidaires via un nouvel AAP pour « favoriser l'accompagnement social des étudiants » : Etu'récup et le Comptoir lauréats – 20k.
- l'adaptation d'une offre de formations obligatoires dédiée aux porteurs de projets, pour favoriser des événements responsables : maintien des formations « gestes qui sauvent », formation aux violences sexuelles et sexistes, formation pour l'organisation d'événements éco-responsables.
- La mise en place (par ESE, en partenariat avec BVE) d'un site dédié à l'organisation des soirées : <https://pimp-my-party.fr/>

Des emplois étudiants et services civiques ont également permis de mener à bien cet accompagnement, sur financement CVEC (voir infra)

- **Des actions d'accueil adaptées au contexte sanitaire :**

. Organisation d'ateliers en ligne dédiés au logement

. Organisation d'un job dating hybride, numérique et en présentiel

- **Des actions d'animations vie de campus :** (indemnités service civique chargés de la dynamisation de la vie de campus et égalité femmes-hommes, animations DD, animations tout au long de l'année, supports de diffusion, ...).
- **Des frais de fonctionnement réduits :** achat petit matériel, frais de restauration pour commissions FSDIE et CVC, et participation au financement de projets d'aménagements de lieux de vie sur les campus sur l'ensemble des territoires, via l'AAP des services notamment.

## 1.5 Actions transverses

Le fléchage d'une partie de la CVEC sur des actions transverses est destiné à d'une part, renforcer l'action des différents services de la vie de campus, sur des temps forts ou des opérations structurantes, comme les actions de rentrée ou le soutien à l'accessibilité numérique des services, et d'autre part à lancer des projets, afin de faire émerger de nouvelles actions ou de nouvelles modalités d'actions.

La 2<sup>ème</sup> édition du **Budget Participatif Etudiant** a été lancée en 2021, sur une démarche et méthodologie collaborative, avec la mise en place d'une plateforme de concertation, la remontée de projets issus de l'ensemble de la communauté, et un vote qui s'est tenu en 2022. Les confinements et

situations sanitaires successives ont retardés les travaux et aménagements du 1<sup>er</sup> BPE, qui ont pu commencer en 2021.

L'Appel à projets des services, initié en 2019, a été reconduit. Plusieurs projets ont ainsi pu être soutenus, avec des financements reportables d'une année sur l'autre, malgré une dynamique complexe au vue de la situation sanitaire.

La dynamique inter-établissements, avec la mise en place d'une journée sport, Open campus, organisée avec l'ensemble des établissements partenaires du site, a eu lieu sur un format restreint.

La fin du financement d'Hacketafac est également intervenue cette année.

Le soutien de la CVEC à l'accessibilité numérique des actions d'accueil (pour étudiants sourds et malentendants) a été réalisé via le financement de l'outil Acceo (traduction simultanée sur demande des appels téléphoniques et des conversations en guichet d'accueil.)

Enfin, et concernant les dépenses de personnel, de nombreux emplois étudiants ont été financés sur les budgets CVEC, pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants, la mise en place d'étudiants relais campus et autre dispositifs de pairs à pairs,... Les dépenses de CDD (hors santé) sont en revanche peu élevées, grâce à l'utilisation des reliquats des années précédentes.

## Partie 2 : Bilan financier des activités réalisées en 2021 avec la contribution vie étudiante et de campus

Fléchage Recettes CVEC 2021 après reprogrammation	Montant 2 980 053.71 €
nombre étudiants inscrits "tagués" CVEC : <b>49 140</b>	
montant CVEC final/ étudiants : <b>60,644153680006€</b>	
<b>Opérations récurrentes/ socle</b>	
Financements récurrents	Montant
Droit santé à 15%	447 199.09 €
FSDIE aide sociale - 30% du total * 30%	268 319.45 €
évènement inter-établissements	24 580.50 €
RH inscrits PGE 19 et 20	130 000 €
Sport (15% du budget initial et compléments limités)	365 199.09 €
Culture	73 741.00 €
BVE	98 322 €
projets transverses: rentrée, ingénierie, PPI	303 687.57 €
<b>TOTAL récurrent</b>	<b>1 711 048.70 €</b>
Financement des projets	Montant
Restitution avance 2020	175 000€
FSDIE aide aux projets - 70% de 30%	626 078.72 €
budget participatif	100 000 €
AAP	281 989.29 €
<b>TOTAL projets</b>	<b>1 183 068.01 €</b>
Recette CVEC 2019	68 478.00€
<b>Recette CVEC 2020</b>	<b>17459.00€</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 980 053.71€</b>

Reliquats CVEC 2020 et 2019	Reliquats CVEC 2020	Reliquats CVEC 2019
<b>Opérations récurrentes/ socle</b>		
Financements récurrents	Montant	
Droit santé à 15%	454 601 €	
FSDIE aide sociale - 30% du total * 30%	251 183 €	

RH inscrits PGE 19 et 20	50 000€	110 433€
Sport (15% du budget initial et compléments limités)	328€	
projets transverses: rentrée, ingénierie, PPI	234 000€	
<b>TOTAL récurrent</b>	<b>990 112 €</b>	<b>110 433€</b>
<b>Financement des projets</b>	<b>Montant</b>	
FSDIE aide aux projets - 70% de 30%	50 491€	
AAP	13 059€	76 412€
<b>TOTAL projets</b>	<b>63 550€</b>	<b>126 903€</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>1 053 662€</b>	<b>186 845€</b>

## Dépenses

	Fonds 2021	CVEC	Fonds CVEC 2020	Fonds CVEC 2019
<b>Dépenses CVEC Santé</b>				
RH (CDD / emplois étudiants)		11 249	241 758	
Projets promotion de la santé: cofinancement ARS			60 828	
Cofinancement PSSM			3 993	
Formation Ircade			10 000	
Ateliers Etu Zen			16 449	
Dépenses de fonctionnement COVID (fête de la rentrée, site ESE, zoom roum, frigo à sonde,ect)			90 004	
Dépenses d'investissement / COVID (téléconsultations, vidéo,ect )			25 000	
Doctolib - abonnement			10 562	
<b>Total Santé</b>		<b>11 249</b>	<b>454 601€</b>	
<b>Dépenses CVEC culture</b>				
	<b>Montant</b>			
Dépenses fonctionnement (services civiques, matériel pour plateau média, déplacements intervenants)	1 432.53			
Ateliers complémentaires de pratique artistique	5 066			
Programmation sur les campus (festivernales, artothèque, spectacles et performances)	6 033.70			
Médiation (Podcast, conférence, visite/jeux)	36 488			
<b>TOTAL culture</b>	<b>52 419.23€</b>			
<b>Dépenses CVEC Sport</b>				
	<b>Montant</b>			
Heures vacation / formation professionnelle	137 410.10			
Dépenses fonctionnement animation	8 581			
Dépenses fonctionnement formation	49 688.82			
Dépenses fonctionnement pole u	21 683.04			
Dépenses fonctionnement compétition	45 429			
Investissement	14 594			
<b>TOTAL Sport</b>	<b>277 385.96€</b>			
<b>Dépenses CVEC Vie étudiante</b>				
	<b>Montant</b>			

Soutien à la vie associative : subventions FSDIE, cafés FSDIE, formation des associations, semaine de l'engagement, achat de matériel, etc.	112 625	50 491	
Aide sociale et accompagnement social : subventions FSDIE, E-cartes alimentaires, chèques inter-services		251 183	
HACKTAFAC	14 000		
Contribution du BVE pour AAP	2 000		
Animations vie de campus : services civiques, animations DD, supports de diffusion dont subvention Radiocampus	11 404.73		
Fonctionnement	4 774.78		
<b>TOTAL Vie étudiante</b>	<b>268 776.91€</b>	<b>301 674€</b>	
<b>Dépenses CVEC transverses</b>	<b>Montant</b>		
AAP CVEC 2021	57 381.21	13 059	6 016
Actions de rentrée transverses	10 200		
BPE	3 480		
Accessibilité numérique de l'accueil des étudiants	7 680		
Atelier sensibilisation handicap (atelier LSF)	2 165.40		
Hacketafac	4 650		
Open campus (sport inter-établissements)	24 580		
<b>TOTAL Transverse</b>	<b>110 136.61€</b>	<b>13 059€</b>	<b>6 016€</b>
<b>Dépenses RH</b>	<b>Montant</b>		
Emplois étudiants : accueil, accompagnement, relais campus...	123 449.41		
Emploi étu budget participatif	882.5		
Emploi BVE prévu PGE 19/20/21	61 761.02		97 794.35
<b>TOTAL RH</b>	<b>186 092.93€</b>		<b>97 794.35€</b>
Ajustement CVEC 2019	68 478		
Ajustement CVEC 2020	17 459		
PPI TRANSVERSESES	162 000	234 000	
<b>TOTAL DEPENSES CVEC</b>	<b>1 029 665.73€</b>	<b>1 003 333€</b>	<b>103 810.35€</b>